

Avis

Générale

colonial

Avis n° 1-217-1914 Officiel

n° 1-217-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

5 novembre 1914

Numéro JO

n° 217 du 30/11/1914

Date du numéro

30 novembre 1914

TEXTE INTÉGRAL

Le Gouverneur p. i. informe la population que les relations diplomatiques entre la Turquie et les puissances alliées ont été rompues à la suite d'une agression à laquelle se sont livrés, dans la Mer Noire, contre la flotte russe et un paquebot français, des navires commandés par des Officiers allemands et battant pavillon turc. A cette occasion, le Gouverneur p. i. croit devoir de nouveau mettre en garde la population indigène, plus particulièrement, contre les divulgations de fausses nouvelles ou contre les Commentaires tendancieux des événements portés à la connaissance du public. Toute tentative dans ce sens, d'où qu'elle provient, serait sévèrement réprimée. Mais le Chef de la Colonie sait qu'il peut compter sur le loyalisme et le dévouement de la paisible population indigène qui, sauf de rares exceptions, a déjà attesté, dans les circonstances présentes, son sincère attachement à la France. Il lui fait, d'ailleurs, remarquer que le Gouvernement turc actuel, en abdiquant sa souveraineté et l'indépendance d'un empire musulman, entre les mains de l'Allemagne, inflige une humiliation profonde à l'Islam tout entier. Et il assure que, vis-à-vis de cet Islam, la France, qui, dans le passé, n'a cessé d'être l'amie fidèle des populations musulmanes, conserve toujours les mêmes sentiments de vive sympathie. VIVE LA FRANCE ! VIVE L'ISLAM !

Le Gouverneur p.i.Fernand DELTEL.